

Say'actu

N° 10 • Février 2026

SOMMAIRE

Edito p. 1

Personnel communal p. 2

Riom Limagne et Volcans
..... p. 3

Travaux p. 4

Environnement
& patrimoine p. 5 à 7

Enfance et jeunesse p. 8 à 9

Vie associative
et culturelle p. 10 à 15

Actualités p. 15 à 16

Say'Actu N°10 - Février 2026
Directeur de la publication :
Nicolas Weinmeister
Coordination : Pierre-Lin Pommier
Crédit photos : Mairie de Sayat
Maquette, mise en page, impression :
L'Imprimeur, 63200 Mozac
Papier PEFC
Tirage 1 350 exemplaires
Dépôt légal novembre 2023



ÉDITO

Nicolas Weinmeister, Maire



Clap de fin

Vous tenez en mains le dernier numéro du Say'actu de cette mandature, dont le sommaire vous le constaterez est encore très riche – reflet du dynamisme de notre Commune et de la diversité des activités proposées par la Bibliothèque municipale, l'Accueil de loisirs, et les associations. Signe que 2026 a bien débuté !

La fin d'année dernière aura été particulièrement éprouvante pour l'ensemble de l'équipe municipale et le personnel communal, avec le décès de Rémi Jury, notre agent technique, à seulement 28 ans. Un choc. Pour notre service technique, déjà en difficulté car en sous-effectif, il nous a fallu opérer à des recrutements en urgence, afin d'être capables d'appréhender l'hiver et le déneigement si nécessaire. Actuellement, nous mettons en place une nouvelle organisation, qui devrait permettre d'assurer une meilleure présence sur le terrain pour l'entretien des voiries et les travaux.

En cette fin de mandat, nous n'échappons pas non plus à certaines absurdités, telles que les abribus qui ont été retirés sur Argnat sans la moindre information : ils ont été repris par le SMTC, car installés par eux. Au lieu de faire un bout de papier permettant de transférer ces abribus du SMTC vers RLV par exemple, le SMTC a donc payé une entreprise pour revenir les démonter, et il nous faudra en payer une autre pour en faire installer de nouveaux. Difficile de ne pas lorgner vers les plus hautes instances de l'Etat quand on voit avec quelle irresponsabilité sont gérés les deniers publics, même à l'échelon local.

Fort heureusement, d'autres belles pages s'ouvrent, à l'instar de la collaboration entre la Commune et les Compagnons des Devoirs Unis. Les premiers travaux de rénovation de l'ancienne Cure de Sayat débiteront dans l'année, et les Compagnons proposeront également des ateliers d'initiation afin de faire découvrir leurs métiers d'art, faits de passion et d'excellence. Grâce à ces mêmes Compagnons, l'oculus de l'église de Sayat, endommagé depuis de longues années, sera restauré et renouvelé avec une création originale imaginée par Céline Bachelot, peintre verrier. Une aventure exceptionnelle pour redonner vie à ce vitrail !

Autre pas historique franchi : celui de la mise en œuvre du périmètre de protection du captage d'Argnat. Après 43 ans, il sera enfin possible de réaliser les travaux nécessaires à la sauvegarde de notre ressource en eau potable. Je tiens à remercier sincèrement tous les acteurs de ce dossier : le Syndicat de Basse Limagne et son président René Lemerle, les élus communaux, ainsi que les habitants et membres de nos Sections. C'est grâce au volontarisme et aux apports constructifs de chacun que nous avons pu faire aboutir cette action.

Je n'aurais pu rêver meilleure conclusion, à l'issue de ces 18 années au service de la Commune. Un grand merci aux élus qui m'ont accompagné pour un voire deux mandats, et merci aux agents municipaux sans lesquels rien de ce que nous entreprenons ne prendrait corps. Quant à vous chers habitants, je vous remercie vivement pour votre confiance.

N'oubliez pas de venir voter le 15 mars prochain !

BIBLIOTHÈQUE PASSAGE DE TÉMOIN ENTRE PASCALE ET ADÈLE



Pascale Monteix et Adèle Bizouard.

Après 19 années au service du livre et de la culture, Pascale Monteix a pris une retraite bien méritée en cette fin d'année 2025. Arrivée en 2006, elle avait pris le relais de la bibliothèque associative tenue par le Foyer Rural Sayat-Argnat. Devenant municipale, la bibliothèque de Sayat a quitté les locaux de l'ancienne Cure au profit de la « maison Sucheyre », située près de la Mairie et rénovée pour l'occasion, puis à Argnat avec l'ouverture d'un Point Lecture dans l'école.

Animé avec passion par une professionnelle en lecture publique et conservation du patrimoine, le lieu a pris un essor majeur : renouvellement du fonds des ouvrages, création d'un espace dédié aux tout-petits, et développement d'animations à destination de tous les publics aux côtés des écoles, de l'Accueil de loisirs, des assistantes maternelles et de la crèche de Sayat. Certains de ces rendez-vous sont devenus incontournables : les raconte-tapis, la rentrée littéraire, la poésie en mars, et les Grands Espaces Littéraires chaque automne. Pascale a fait de la Bibliothèque ce qu'elle est aujourd'hui : un espace où l'on prend plaisir à flâner, à partager, à vivre des découvertes, des passions, et des moments authentiques – à tous les âges.

D'octobre à décembre, Pascale a été rejointe par Adèle Bizouard : cette jeune diplômée des Métiers du livre n'en est

pas à sa première expérience avec déjà plusieurs années au sein de médiathèques et d'une librairie. Après trois mois passés aux côtés de Pascale, Adèle vole de ses propres ailes depuis ce mois de janvier et a déjà mis en place plusieurs animations : atelier de fabrication d'un livre pour les enfants, cercle de lecture, atelier d'écriture. La relève est donc assurée, et nous souhaitons à Adèle beaucoup de réussite et d'épanouissement dans sa nouvelle vocation !

DU RENFORT AUX SERVICES TECHNIQUES ET À LA MAIRIE

Plusieurs mouvements de personnel sont intervenus ces derniers mois au sein des services municipaux. Tout d'abord, trois autres départs en retraite ont eu lieu durant l'année 2025 avec le départ de visages « emblématiques » de la Mairie de Sayat : Claudine Jay, agent comptable, Catherine Sugerey et Jacqueline Monnet aux écoles, qui auront accompagné pendant plusieurs années bon nombre d'entre vous. A ces femmes dont le dévouement n'avait d'égal que la discrétion, nous leur souhaitons une belle et foisonnante retraite !

De nouveaux collaborateurs nous ont également rejoints en cours d'année. C'est le cas de Romain Andrieu, qui assure depuis le mois de juin la fonction de secrétaire général. Du côté des Services Techniques, la fin 2025 a malheureusement été tragique, avec le décès de Rémi Jury (voir ci-après). Réduit à seulement deux agents, notre service de voirie et d'espaces verts était en difficulté, aussi nous avons recruté trois nouveaux agents qui sont venus renforcer l'effectif à partir de novembre : Guillaume Pelloux, Julien Debrion et Valentin Strady. Un renfort plus que bienvenu et qui devrait nous permettre de retrouver notre capacité à assurer l'entretien des routes et des chemins sur la Commune.

HOMMAGE À RÉMI JURY

Rémi Jury nous a quittés début novembre dernier, à seulement 28 ans. Il avait rejoint les services techniques de Sayat en 2021. Titularisé en 2022, son dévouement n'avait d'égal que sa gentillesse : toujours souriant et de bonne humeur, il savait détendre l'atmosphère tout en demeurant consciencieux dans son travail. Rémi avait l'engagement au cœur et au corps : sapeur-pompier volontaire, il s'était rendu à Mayotte en mars et avril 2025 afin de prêter main forte aux secours sur place après le cyclone dévastateur Chido qui avait frappé l'île.

C'était un jeune homme qui aimait profondément les gens, que ce soit pour œuvrer au service des autres ou pour partager des moments de convivialité. Sa belle présence humaine et son sourire vont nous manquer.

TRANSPORTS PUBLICS LA LIGNE P81 PREND LA SUITE DE LA LIGNE 32



Depuis décembre, la ligne de proximité P81 a pris le relais de la ligne 32 desservant notre Commune. Avec le déploiement du réseau « InspiRe » sur l'agglomération clermontoise, la desserte en bus de Sayat a été supprimée. RLV Mobilités, en accord avec le SMTC-AC, a mis en place la ligne P81 qui reprend grosso modo la grille horaire précédente. Le premier point positif est qu'il n'y a pas de diminution de service pour notre Commune. La seconde avancée est l'augmentation du nombre de rotations par jour, en particulier pour Argnat. Alors que côté Sayat nous avons une stabilité de l'offre (de 17 bus avec la ligne 32 à 20 bus en semaine désormais), la desserte d'Argnat passe de 8 à 19 en semaine, et de 5

à 14 trajets le samedi. Une réelle amélioration.

La Ligne P81 dessert Argnat et Sayat à destination de la clinique de Durtol, où s'effectue la correspondance avec la ligne C du réseau « InspiRe ». La P81 est accessible avec un titre de transport T2C, qui fonctionne ensuite sur l'ensemble du réseau clermontois.

Si vous êtes titulaire d'un abonnement RLV Mobilités, vous pouvez également emprunter la ligne P81 : en revanche, vous devrez acheter un titre T2C pour la suite de votre trajet à partir de Durtol. Aussi, pour tous les usagers qui doivent se rendre régulièrement sur l'agglomération clermontoise, vous devez prendre votre abonnement auprès de T2C.

OÙ SONT PASSÉS LES ABRIBUS D'ARGNAT ?

Les deux abribus situés aux arrêts place du Treix à Argnat et place du Soul au Mas d'Argnat ont été subitement démontés, sans que la Mairie de Sayat en soit informée. Nous avons contacté les services de Riom Limagne et Volcans afin d'avoir une explication.

Il se trouve que ces deux abribus appartenaient juridiquement au Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC), qui avait financé leur installation. Dans le cadre de la mise en place du nouveau réseau de transport « InspiRe », le SMTC-AC a récupéré ces équipements pour les réaffecter sur d'autres secteurs du réseau.

Bien que compétente en matière de transports, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans ne dispose pas de la compétence abribus. Pour l'heure, leur installation est intégralement à la charge des Communes.

Un marché a néanmoins été lancé par RLV afin d'organiser le renouvellement et l'implantation d'abribus,



et nous sommes actuellement dans l'attente de précisions juridiques permettant d'en finaliser les modalités. Nous vous informerons dès que nous disposerons des précisions nécessaires pour la remise en place d'abribus à ces arrêts.

Il est malgré tout inadmissible que la Commune n'ait nullement été informée de cette intervention, et il est à craindre que d'autres abribus sur Sayat ne soient également démontés. Encore un bel exemple d'aberration dans la gestion de la dépense publique, car au lieu de simplement transférer ces équipements il faudra payer à nouveau l'installation de matériel qui était déjà en place !

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES UN ACCORD SUR LE FINANCEMENT DES EAUX PLUVIALES

En 2022, lors du transfert de la compétence « Eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines », un mode de financement temporaire avait été acté entre RLV et les Communes membres. Cet accord prévoyait une montée en charge progressive de la part des travaux liés aux eaux pluviales pris en charge par les Communes, via un lissage sur 7 ans. Chaque année, la contribution des Communes à RLV devait augmenter, ce qui aurait représenté pour Sayat un versement annuel de près de 90 000 € à partir de 2029 – nous privant ainsi de toute notre capacité d'autofinancement (donc recours à l'emprunt obligatoire pour tous travaux d'investissement).

À l'issue du diagnostic patrimonial des réseaux et des équipements, du programme des travaux établi dans le schéma directeur qui priorise les actions en fonction des urgences, le mode de financement des travaux liés aux

eaux pluviales a été revu. La réactualisation 2025 tient compte de l'état réel des réseaux et des mètres linéaires existant sur chacune des Communes. La contribution de Sayat passerait ainsi à 100 718 € par an. Un chiffre absolument intenable.

Aussi, la hausse sur 7 ans a été abandonnée, au profit d'un gel de la contribution des Communes sur la base des chiffres 2025 réactualisés. Sayat versera donc 42 607 € par an à RLV au titre des eaux pluviales, et ce chiffre ne bougera plus. À l'échelle des 31 Communes, cela revient à faire porter un peu moins de 50 % des travaux par les Communes, l'autre part étant à la charge de RLV à hauteur de 1,7 millions d'euros par an. Une décision qui va dans le bon sens, et qui permet de préserver une marge de manœuvre budgétaire pour les Communes.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AU TERRAIN DE FOOT



Plusieurs travaux ont été réalisés au stade de foot de La Chaume. Sur le bâtiment des vestiaires, changement des cheneaux zinc et de la sous-toiture en PVC pour 8 000 €, ainsi que la reprise du chauffage et de l'électricité pour 9 099,50 €.

Les équipements du terrain, vétustes pour la plupart, ont également été renouvelés : les quatre buts rabattables pour le jeu à huit ainsi que l'installation de deux abris de touche, pour un total de 18 607,47 €. Enfin, des grilles ont été installées sous la main courante sur tout le pourtour du terrain d'honneur, avec la pose de deux portails, pour un montant de 24 797,47 €. Ces grilles doivent permettre d'éviter la fuite des ballons hors du terrain, mais également l'intrusion des sangliers qui dégradent fortement le sol désormais chaque année.

Ce sont donc plus de 60 000 € de travaux qui viennent d'être réalisés à la Chaume, avec le soutien financier du Conseil Départemental à hauteur de 11 684 €, et de Riom Limagne et Volcans pour 19 574 €.



PLUSIEURS CHANTIERS DE RÉFECTION DE TOITURES

Un certain nombre de bâtiments municipaux en avaient besoin, de façon partielle ou totale. En premier lieu la salle des fêtes d'Argnat, dont une partie de la toiture avait été arrachée lors de la dernière tempête. Après les longues démarches auprès des assurances, les travaux de réparation ont enfin pu être effectués, pour un coût de 8 300 € TTC.

Des petits travaux de réparation ont été menés sur les toitures de l'école d'Argnat et la cabane de l'école, ainsi qu'à la Mairie pour un total de 1 125 € TTC. Le

prochain chantier se déroulera en mars 2026 sur les ateliers municipaux, avec le traitement antimousse et le remplacement des translucides pour 3 120 € TTC.

Enfin, le toit de l'ancienne Cure a été intégralement refait, car plusieurs infiltrations d'eau traversaient les tuiles totalement brisées. Comme pour les autres bâtiments municipaux, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Couvr'Toit, pour un montant de 21 818 € TTC, financés avec le concours du Département (3 636 €) et de Riom Limagne et Volcans (7 272 €).

LA BALADE THERMIQUE SILLONNE LES RUES DE SAYAT

Afin de sensibiliser les habitants sur la question de la transition énergétique, la Mairie de Sayat et le service Habitat de Riom Limagne et Volcans ont organisé le samedi 24 janvier une balade thermique dans les rues du village.

Armé d'une caméra thermique, Vincent Amat, conseiller technique de RLV et de Rénov'actions63, a montré à une dizaine de curieux les déperditions énergétiques qui peuvent exister dans une habitation, grâce aux images infrarouges. L'occasion ensuite d'échanger sur les défauts d'isolation, les ponts thermiques ou les bouches de ventilation par exemple.

Mises en place sur plusieurs Communes de RLV, ces balades ont pour but d'échanger sur des exemples concrets avec les habitants et répondre à leurs potentielles interrogations, de façon neutre et sans intérêt mercantile. Elles permettent ensuite de présenter des solutions techniques et financières pour traiter les éléments vus lors de la balade avec le service Habitat de RLV.



LES GESTES CITOYENS MIS À L'HONNEUR



Le concours des maisons fleuries 2025 a une fois de plus récompensé les efforts des habitants dans le fleurissement et l'embellissement de notre Commune.

Avec en lauréats, dans la **catégorie Jardin visible de la rue** : 1^{er} M. Roux, 2^e Mme Célérrier, 3^{es} M. et Mme Cautier.

Catégorie Balcon fleuri : 1^{ers} M. et Mme Bonal, 2^e Mme Rochon, 3^e Mme Gourinel.

Catégorie Décor de la voie publique : 1^{ers} M. et Mme Moury, 2^e M. Miraton, 3^e Mme Chapert.

Comme les années précédentes, le prix du Geste citoyen vient récompenser les habitants qui prennent sur eux d'entretenir ou d'embellir des espaces publics. Mme Valeyre ainsi que M. et Mme Léger s'y sont distingués.

Une initiative très originale a aussi été saluée : celle de quatre jeunes de la Commune qui, armés de leurs vélos, de gants et d'une remorque, ont nettoyé et désherbé plusieurs rues et trottoirs dans le centre-bourg de Sayat. Pour cette idée et cet acte citoyen, Ryan Jarrige, Nolan Scarset, Timothé Scarset et Nolhan Gaillon ont été chaudement applaudis !

SIGNATURE DU BAIL DE LA CURE AVEC L'UNION COMPAGNONNIQUE



Le moment était solennel, et pour cause : ce n'est pas tous les jours que s'ouvre une « Cayenne de Compagnons ». Qu'est-ce qu'une Cayenne ? C'est à la fois un lieu de réunion, de formation professionnelle, un siège social pour l'association, mais également un lieu de résidence pour de jeunes aspirants au compagnonnage qui effectuent leur tour de France et cherchent un hébergement à proximité de leurs chantiers. Ce sera donc la vocation de l'ancienne Cure, à terme. Car dans un premier temps, des travaux sont nécessaires avec le remplacement des portes et fenêtres, les peintures intérieures, et peut-être aussi quelques travaux d'isolation.

Pour chaque campagne de travaux visant à réhabiliter la Cure, le principe sera le suivant : la Commune prendra à sa charge la fourniture des matériaux, et les Compagnons assureront toute la main d'œuvre, épargnant ce coût à

la collectivité. Cette première campagne représente un coût de 9 331,91 € TTC pour la Commune.

Le 23 janvier dernier, juste avant la cérémonie des vœux municipaux, le bail emphytéotique a été signé par le Maire Nicolas Weinmeister et Dominique Dubray, président de la Section locale de Sayat, entourés par les membres de l'association.

Par la suite, les Compagnons prévoient plusieurs manifestations pour faire découvrir leurs métiers, qu'il s'agisse d'exposer des chefs d'œuvres ou d'organiser des ateliers d'initiation à la pâtisserie ou au chocolat. Pour ces artisans d'art qui ont autant la passion de « bien faire » que de transmettre, comme pour Sayat, c'est une formidable aventure commune qui débute !

UNE CRÉATION ORIGINALE POUR L'OCULUS DE L'ÉGLISE DE SAYAT



Premier fruit, si l'on peut dire, du partenariat entre la Mairie de Sayat et les Compagnons du Devoir, le projet de restauration et de création pour l'oculus de l'église a été présenté le 23 janvier à l'issue des vœux de la municipalité. Il est porté par Céline Bachelot, peintre verrier et conservatrice du patrimoine, aspirante au compagnonnage qui réalise actuellement son tour de France et qui a déjà à son actif de nombreux chantiers en France et en Europe, notamment celui de Notre Dame de Paris.

(Suite en page 7)



Devant un public captivé et conquis, Céline Bachelot a présenté ses recherches à la fois sur les motifs du vitrail, son ensoleillement, et sur le martyre de Saint-Vincent, saint-patron de l'église de Sayat. Dans ses inspirations, elle lorgne également sur le terroir volcanique de notre région, ainsi que sur le patrimoine de Sayat avec ses nombreux moulins.

Compte tenu de l'état actuel de l'oculus, le projet consisterait à restaurer le motif périphérique et à réaliser une création originale sur le motif central, fortement endommagé à plus de 50 %. Elle a présenté également des échantillons de travaux sur verre, afin d'illustrer différentes techniques permettant de jouer sur les formes, la lumière et les contrastes.

Les travaux sont actuellement prévus pour la période du printemps 2026 et seront pris en charge dans le cadre du tour de France de Céline Bachelot, ne laissant que son hébergement et la location de l'échafaudage à la charge de la Commune.

EN BREF

Une vidéosurveillance au PAC place du Treix

Trop c'est trop ! C'est malheureusement devenu un phénomène chronique, autour du Point d'Apport Collectif de la place du Treix à Argnat, nous trouvons régulièrement des déchets de tous types qui sont abandonnés près des colonnes : sacs poubelles, cartons, verre, mais également du mobilier, du polystyrène, etc.

Face à ces incivilités, le Conseil municipal a sollicité le Syndicat du Bois de l'Aumône afin d'installer, face au PAC, une caméra de surveillance. Ce dispositif de caméra mobile est mis à disposition des Communes par le SBA, ce dernier se chargeant de l'installation, de la collecte des images, et également de la verbalisation des contrevenants.

Dans l'attente de l'installation d'une vidéosurveillance permanente, pour laquelle l'étude a été réalisée, espérons que cette caméra permettra de stopper les dépôts sauvages systématiques qui ont lieu place du Treix.

Travaux du parc de la blanchisserie : c'est parti !

Les travaux dans le parc de la blanchisserie ont débuté, avec une première phase de terrassement et de remblaiement des biefs, afin d'éviter les risques de chute des personnes. En parallèle seront réalisées les extensions de réseaux pour l'eau et l'électricité, afin de disposer dans le parc d'une fontaine et d'un branchement forain. Les travaux engagés représentent un montant total de 20 323,80 €.

Cette opération a pour objectif de permettre d'ouvrir le parc de la blanchisserie à des manifestations municipales et associatives d'ici le printemps prochain.

Captage d'Argnat : vente des biens de section au SBL

La vente des parcelles situées dans le Périmètre de protection immédiat (PPI) du captage d'Argnat a été votée lors du dernier Conseil municipal du 5 février, au prix de 0,35 € m². Ce tarif proposé par le Syndicat de Basse Limagne est supérieur à l'estimation des Domaines de 2022 (0,25 €/m²) et à celle de l'EPF Auvergne de 2026 (0,26 €/m²), pour un total de 22 533,35 €. Cette somme sera directement affectée à des investissements propres à la Section d'Argnat et du Mas d'Argnat.

Lors de la réunion publique qui s'est tenue le 4 novembre dernier à la salle des fêtes d'Argnat, les échanges ont été riches et constructifs. Plusieurs engagements ont été

pris devant les sectionnaires, notamment le maintien de la source dite « de Barge », qui s'écoule en parallèle du captage dans des parcelles privées, de l'accès à cette source, ainsi que la création d'une fontaine à proximité du captage afin de la maintenir accessible et de mieux gérer son écoulement comme son débit de fuite. Les chemins situés dans le PPI seront rétablis à l'extérieur, et sont prévus dans les travaux que doit mener le SBL. L'esplanade située devant le captage demeurera accessible également.

Cette opération va permettre au SBL d'entamer la phase de travaux destinés à sécuriser la ressource en eau potable pour Argnat, Sayat, et les 44 Communes en aval.

UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

L'équipe municipale est heureuse de vous annoncer la validation du nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEDT) pour la période 2025-2028. Ce document stratégique, essentiel pour organiser de manière cohérente les temps de l'enfant, est le fruit d'un travail de concertation mené ces derniers mois.

Un partenariat riche et constructif

L'élaboration du PEDT repose sur une collaboration étroite entre plusieurs acteurs du territoire : l'Éducation Nationale a pleinement participé aux échanges, tout comme les élus, les parents d'élèves, et l'ensemble des techniciens du service Enfance et Jeunesse. Chacun a pu apporter son expertise et son regard pour construire un projet répondant au mieux aux besoins des enfants et aux attentes des familles.

Un diagnostic partagé pour orienter l'action

Cette démarche collective s'est appuyée sur un diagnostic des pratiques existantes et des besoins repérés dans les écoles, les accueils périscolaires et les activités extrascolaires. Des réunions de travail ont permis d'identifier les points forts, les axes d'amélioration et les priorités éducatives du territoire.

Un projet cohérent et ambitieux

Le PEDT 2025-2028 fixe un cadre commun pour tous les partenaires éducatifs, autour de thématiques majeures :

- le bien-être et l'épanouissement de l'enfant,
- la continuité éducative entre les différents temps de la journée,
- la qualité des activités proposées,
- l'inclusion et l'accès de tous aux services,
- la coopération entre équipes pédagogiques et municipales.

Il précise également les engagements de chacun et les moyens mis en œuvre pour garantir un accueil de qualité, dans un environnement attentif aux rythmes et aux besoins des enfants.

Une feuille de route pour trois ans

La validation du PEDT pour trois ans permet d'inscrire les actions dans la durée. Les équipes municipales, les enseignants et les intervenants éducatifs disposent désormais d'une feuille de route commune pour poursuivre l'amélioration constante des services proposés.

RÉDUCTION DU BRUIT À LA CANTINE SCOLAIRE

Au cours des derniers mois, l'équipe municipale, en collaboration avec le personnel de la cantine scolaire, a mené un travail visant à améliorer le confort acoustique des enfants durant les temps de repas. Ce projet avait pour objectif de créer un environnement plus apaisé et propice au bien-être de tous.

Mesure et diagnostic du niveau sonore

La première étape a consisté à réaliser une campagne de mesure du bruit à différents moments du service. Ces relevés réalisés par le CDG 63 (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale) ont permis d'objectiver la situation : le volume sonore dépassait régulièrement les seuils recommandés pour un espace destiné à des enfants. Ces données ont servi de base pour orienter les actions à entreprendre.

Réaménagement de l'espace

Afin de réduire naturellement la propagation du bruit, le réaménagement de l'espace de restauration a été engagé. Les tables et les zones de circulation ont été repensées pour limiter les regroupements trop denses et fluidifier les déplacements. Ce nouvel agencement favorise une meilleure répartition des élèves et contribue à diminuer le brouhaha général.



Installation de bouchons en caoutchouc sur les chaises

Un autre élément fréquemment cité comme source de nuisances sonores était

le raclement des chaises sur le sol. Pour y remédier, chaque chaise a été équipée de bouchons en caoutchouc. Cette amélioration simple mais efficace a immédiatement réduit une grande partie des bruits parasites.

Mise en place de feux tricolores sonores

Pour sensibiliser les enfants au respect du calme, l'équipe d'animation a mis en place un outil pédagogique. Les feux tricolores changent de couleur en fonction du niveau de bruit, ce qui permet aux élèves d'ajuster collectivement leur comportement. Rouge : le volume est trop élevé ; orange : on doit faire attention ; vert : on est dans la zone idéale ! Cette approche ludique rencontre déjà un vif succès.

Ces actions combinées permettent une amélioration du climat sonore. Les temps de repas sont plus agréables pour les élèves comme pour le personnel.

UN FLORILÈGE D'ACTIVITÉS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Février

Le prix littérature jeunesse UNICEF

Depuis 2022, l'accueil de loisirs s'engage dans le Prix UNICEF de littérature jeunesse. Ce programme vise à sensibiliser les enfants aux droits de l'enfant à travers la lecture, tout en mettant à l'honneur des ouvrages qui portent les valeurs de l'UNICEF. Cette année, 70 enfants ont pris part aux ateliers proposés par l'équipe d'animation.

Les grands lauréats de l'édition 2025 sont *Débordés* de Mariajo Ilustrajo et *Natura* de Yuval Zommer.

La nouvelle édition a débuté **dès ce mois de janvier 2026**, pleine de découvertes et de surprises !

Avril

Nettoyage de printemps

Cette année encore, l'Accueil de loisirs a consacré une semaine à la sensibilisation à l'environnement, à travers des ateliers et des jeux organisés en partenariat avec les services du Syndicat du Bois de l'Aumône de Riom.

Au total, 200 enfants âgés de 3 à 15 ans ont été sensibilisés à cette thématique par l'équipe d'animation.

Rendez-vous en **mai 2026** pour la prochaine édition.

Mai

La Fête du Jeu 2025

Organisée par le service Enfance et Jeunesse de la Commune de Sayat, la Fête du Jeu a rassemblé près de 300 participants autour d'un programme varié : jeux en bois, escape box, jeux de société, tournois et soirée Loup-Garou de Thiercelieux.

La buvette, assurée par les jeunes du Say'Ados Club, a contribué à la convivialité de l'événement.

Notez bien la date : **samedi 25 avril 2026** pour une nouvelle édition riche en surprises !

Juillet-Août

Un été riche en découvertes

Cet été, 135 enfants ont franchi les portes de l'Accueil de loisirs pour participer à une multitude d'activités variées. Ils ont voyagé à travers différentes thématiques, telles que la conquête de l'Ouest avec une activité d'orpaillage, ou encore les Temps modernes avec un voyage à bord du train AGRIVAP. Le programme a été rythmé par des veillées, des nuits sous tente et des moments de baignade.

Embarquez **dès le 6 juillet 2026** pour vivre de nouvelles aventures !

Octobre

Séjour à Paris pour les jeunes de Sayat

Dans le cadre d'un partenariat avec les communes de Riom et de Châtel-Guyon, huit jeunes de Sayat ont participé à un séjour à Paris.

Au programme de ce voyage : la Tour Eiffel, une balade sur la Seine, le musée du Louvre, Montmartre et la Cité des sciences, offrant aux participants une expérience culturelle riche et variée.

Encadrés par l'équipe d'animation, les jeunes sont d'ores et déjà associés à la réflexion autour de la prochaine destination, envisagée pour les **vacances d'octobre 2026**.

Décembre

Les enfants mobilisés pour le Téléthon

Les enfants participant aux clubs de la pause méridienne ont préparé des objets vendus les 2 et 4 décembre dernier à Argnat et Sayat, ainsi qu'un jeu d'enquête présenté au Moulin à farine le 6 décembre, animé par Andréa dans le cadre du BAFA territorial.

Grâce à cette action, 400 € ont été reversés à l'AFM-Téléthon. Un grand merci à tous pour leur participation et leur générosité !

Rendez-vous en **décembre 2026** !

LE MOULIN AU DIAPASON DES CORDES



Le vendredi 26 septembre, dans le cadre très agréable du Moulin à Farine, l'équipe du Foyer Rural Sayat-Arnat a été heureuse d'accueillir pour la seconde fois deux concertistes pour un moment hors du temps porté par le violoncelle et le violon alto. Les musiciens ont

interprété avec talent des œuvres d'Edme Foliot, Franz Schubert, Louis de Caix d'Hervelois et Gabriel Fauré. A l'issue du concert, interprètes et public ont partagé un moment convivial et échangé en toute simplicité.

QUAND GUIGNOL FAIT HALTE À SAYAT

Dimanche 12 octobre, le Foyer Rural Sayat-Arnat avait invité Guignol à la salle polyvalente. Une cinquantaine d'enfants et leurs parents se sont régalés de ce joli spectacle. Les enfants ont accompagné Guignol dans ses péripéties avec le gendarme et Gnafron au sein du théâtre. Rires et applaudissements ont résonné dans la salle !

Cerise sur le gâteau : chaque enfant est reparti avec une sculpture ballon (fleur, chien, chat, Astérix...) fabriquée sur place par le marionnettiste. Une belle surprise ! Un goûter fait de tartines, boissons et bonbons a clôturé cet agréable moment. L'équipe du FRSA remercie parents et enfants de leur présence.

LE SOLEIL AU RENDEZ-VOUS DE LA FÊTE DE LA POMME

Le dimanche 19 octobre dernier, tout était réuni pour faire de cette 32^e édition de la Fête de la pomme une agréable journée autour des stands de producteurs de terroirs, d'exposants partageant leur savoir-faire, d'animations et de musique, de la restauration avec la tripe le matin et le repas du midi proposés tous deux par le restaurant la Belle Vue. Aux commandes de la buvette se trouvait le Tennis Club Sayat-Arnat, le salon de thé était assuré par l'Echo des Moulins, quant au filet garni il était proposé par le Foyer Rural Sayat-Arnat, avec en prime un quiz sur les pommes ! Sans oublier l'association Le Grand Vert qui ouvrait aux visiteurs les moulins à huile et à farine.

Bravo et merci aux élus de la commission Vie Associative, organisateurs de cette traditionnelle manifestation, aux associations et à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cet événement. La municipalité remercie aussi les agents municipaux pour leur aide logistique, le Conseil Départemental et la communauté d'agglomération Riom, Limagne et Volcans pour leur soutien financier. Et merci au public d'être venu si nombreux !

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Un public nombreux s'est réuni aux monuments de Sayat et d'Argnat pour les commémorations du 11 Novembre, aux côtés des Sapeur-pompiers de Blanzat, d'Henri Choignard le nouveau président de l'association des Anciens Combattants ACPG-CPAM, et du Maire Nicolas Weinmeister. Après les interventions, les enfants ont déposé les fleurs et entonné la Marseillaise, toujours accompagnés par les notes de Maxime à la trompette.



PANORAMA DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE



Pour la soirée du mercredi 12 novembre, la Bibliothèque municipale accueillait la compagnie Lectures à la carte pour découvrir les romans de la Rentrée Littéraire 2025. Un élan de curiosité animait les nombreuses personnes venues découvrir les dix livres choisis par deux comédiennes : Anne Gaydier et Monique Jouvancy.

En alternant les voix, elles ont présenté les auteurs, ébauché la trame de leurs ouvrages avant d'en lire des extraits. L'assistance a embarqué dans les vies de ces autres, à la recherche de la langue maternelle dans *Allô*

la place de Nassera Tamer, le passage de l'enfance à l'adolescence avec *Malu à contre vents* de Clarence Angles Sabin, le regard sur la famille dans *Revenir à Marimbault* de Stéphanie Chaillou, ou la mémoire d'une lignée familiale réinventée à partir d'objets et de souvenirs de Laurent Mauvignier dans *La maison vide*, prix Goncourt 2025. Pour chaque livre, les comédiennes ont révélé la richesse de l'écriture et de la langue, régaland le public nombreux qui a chaleureusement remercié les artistes.

ENCORE UNE CHOUETTE RANDO À ARGNAT !



Ce sont presque 200 marcheurs, dont une vingtaine d'enfants, qui ont participé à la dernière édition de la Chouette Rando organisée par le Foyer Rural Sayat-Arnat. Le temps frais mais sec et ensoleillé a accompagné les randonneurs sur le parcours enneigé de 11 km, avec pour récompense un beau coucher de soleil pour tous. Les participants venaient de différentes communes de la région, parfois en groupe de 10-15 personnes, et l'équipe du FRSA a retrouvé avec plaisir quelques habitués de cette rando.

Le balisage précis et la qualité de l'organisation ont été soulignés à de nombreuses reprises. L'ambiance conviviale et la soupe à l'oignon à l'arrivée furent très appréciées ! Organisée au profit de l'APECH 63 (Association pour le confort de l'enfant hospitalisé), la manifestation a permis de collecter environ 1 500 €. Une « chouette rando » qui mérite bien son nom ! Rendez-vous pour la prochaine édition en 2026.

IPPON GAGNANT POUR LA SECTION JUDO DU FOYER RURAL



Le 6 décembre dernier, une quinzaine de judokas a participé au 33^e Tournoi « Volv-Ippon » à Volvic : une belle expérience ! Le 8 décembre, nous retrouvons les enfants sur le tatami de la salle polyvalente, avec la section « éveil judo » qui a assuré – aux côtés de sa coach Ombeline – une démonstration auprès de parents ravis. Après l'effort, le goûter de Noël a réconforté tout le monde grâce aux gâteaux, confiseries, et autres papillotes. Une belle façon de terminer l'année !

STAGE DE PROTECTION DES PERSONNES

Sur tous les fronts, le Foyer Rural Sayat-Arnat a organisé un stage de protection des personnes, ou « self défense » : une vingtaine d'adhérents et de non adhérents (répartis en deux groupes) a participé à une initiation fin novembre. La réflexion sur la protection personnelle a été

suivie par la mise en situation de quelques techniques et stratégies simples par deux animatrices. Explication et évaluation ont conclu le stage. Les participants ont été convaincus par cette approche rassurante.

TÉLÉTHON SUCCÈS POUR LE TÉLÉTHON DE LA VALLÉE DU BÉDAT



Le samedi 6 décembre dernier se tenait au Moulin à Farine la 13^e édition du Téléthon des Communes de la Vallée du Bédât. Cette année encore, la solidarité et le partage étaient placés au cœur de cette journée grâce à la mobilisation d'élus de la Commission Vie Associative et d'associations locales, unis pour une même cause.

Chaque association a apporté sa pierre à l'édifice en proposant des animations gourmandes et des ateliers

pour les enfants. Le Moulin à huile est resté ouvert la journée pour proposer au public des visites guidées et la vente d'huiles grâce aux bénévoles du Grand Vert. Le Foyer Rural Sayat-Arnat a assuré le ravitaillement en crêpes, la vente de sapins et pour la première fois, un atelier pliage proposé aux enfants. Chacun et chacune est reparti avec sa création (Père Noël en origami ou sapin en papier plié). Enfin, un groupe de cyclistes a parcouru les six Communes de la Vallée du Bédât et a fait halte au moulin.

L'objectif de la journée était de récolter des fonds pour soutenir la recherche sur les maladies génétiques. Grâce à votre générosité, plus de 24 515,75 € ont été récoltés au sein des Communes de la Vallée du Bédât, dont 2 754,50 € à Sayat. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM-Téléthon.

Municipalité et associations tiennent à remercier chaleureusement tous les bénévoles et les commerçants qui ont participé à cet événement, ainsi que les donateurs pour leur générosité et leur solidarité. Rendez-vous l'année prochaine pour relever de nouveaux défis !

TÂCHE D'ENCRE SUR TOUS LES FRONTS !



Ce premier trimestre fût riche en événements pour l'association de parents d'élèves Tâche d'Encre. En effet, plusieurs fêtes destinées aux élèves des écoles maternelle et élémentaire de Sayat et d'Arnat ont eu lieu. La Boum d'Halloween, organisée en partenariat avec l'APE Les P'tits Bouts d'Arnat, a rencontré un franc succès et a

attiré pas moins de 300 zombies, fantômes et sorcières en tout genre ! La Fête de Noël et son spectacle de magie orchestré par l'incroyable Bertrand Manevy a également rassemblé plus de 200 participants, enchantant petits et grands. Nous avons même eu la visite du Père Noël !

Les bénévoles de l'association se sont également mobilisés afin de proposer des jeux à faire en famille à l'étage du Moulin à farine à l'occasion du Téléthon. Une tombola a même permis à un heureux gagnant de repartir avec un ballon de rugby dédié par les joueurs de l'ASM ! Avec la complicité de l'Accueil de Loisirs, Tâche d'Encre a pu proposer un jeu d'enquête aux visiteurs. L'intégralité des bénéfices réalisés sur cette manifestation ont été reversés à l'AFM-Téléthon.

Prochain rendez-vous : le loto annuel samedi 28 février à la salle polyvalente de Sayat, une soirée avec buvette et restauration sur place, et dont on peut repartir les bras chargés de lots !

L'association tient à rappeler que ces événements, organisés avec le soutien de la mairie de Sayat et grâce à l'implication de nombreux parents d'élèves, permet de générer des bénéfices servant à financer les sorties scolaires culturelles, artistiques et sportives de l'école élémentaire de Sayat.

LES NOUVEAUTÉS ET DATES À RETENIR DU FOYER RURAL

Loisirs créatifs



Mise en place en septembre, la nouvelle activité « loisirs créatifs » est sur de très bons rails ! A l'occasion des fêtes, le groupe a préparé des objets de Noël. Dans une ambiance décontractée et conviviale, une dizaine d'adultes s'initie au macramé et à d'autres techniques, sous l'œil attentif de Marianne.



Les rendez-vous du FRSA :

- **Repas dansant le samedi 7 mars** à la salle polyvalente : rythmée par un D.J., la soirée aura pour thème « noir et blanc ». A vos garde-robes !
- **Battle Fusion le dimanche 29 mars** à la salle polyvalente : la compétition nationale de hip-hop pendant laquelle les danseurs vous feront à nouveau vibrer par leurs sensationnelles acrobaties, le tout dans une ambiance conviviale.

Contact

Site : <https://frsayat-argnat.jimdofree.com>

Réseaux : Facebook (lien sur le site) /

Nouveauté, le FRSA sur Instagram : @frsa.63

LES NUITS DE LA LECTURE À LA BIBLIOTHÈQUE !



Pour ces premières Nuits de la lecture à la bibliothèque de Sayat, petits et grands ont pu participer à différentes animations autour du thème national « Villes et campagnes ». Tout d'abord en famille avec le spectacle de Nathalie Thibur « Les contes de ma musette » : la conteuse tirait de la musette offerte par son père des objets qui déclenchaient des histoires. Contes traditionnels issus de diverses cultures, comptines, ritournelles et devinettes se sont enchaînées pour offrir un moment d'évasion au public.

Un groupe d'enfants a également participé à un atelier de fabrication d'un livre, animé par Alicia Cuerva des Editions Cosette Cartonera. A partir d'« Animots » le livre rigolo sur les jeux de mots, les enfants ont créé leur propre livre grâce aux techniques cartoneras. Création de la couverture, assemblage et collage des pages en accordéon, peinture et dessin, les enfants ont exploré toutes les étapes de la création d'un livre. Ils ont ensuite poursuivi l'écriture du livre et complété les illustrations manquantes.



CLUB DE LECTURE, ATELIER D'ÉCRITURE... LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Un club Lecture à la Bibliothèque

Parmi les nouveautés de la Bibliothèque, un Club de lecture se tient une fois par mois. Vous pourrez ainsi venir partager votre coup de cœur littéraire, en lien avec le thème proposé, lors d'un moment convivial à la bibliothèque. Le prochain Club de lecture aura lieu le jeudi 26 février à 18h30, avec pour thème « L'Art dans la littérature ».

Des ateliers d'écriture chaque mois

Un samedi matin par mois, l'autrice Fanny Baspeyrat vient animer des ateliers d'écriture à la bibliothèque (à partir de 16 ans). Un temps privilégié en petit groupe pour expérimenter les liens entre lecture et écriture. Par la proposition de plusieurs étapes, les participants sont invités à écrire des textes. Différents supports (photographies, musique, peintures, arts corporels, arts plastiques...) pourront être utilisés.

Une programmation culturelle pendant les vacances de février

Lors des vacances scolaires d'hiver, plusieurs animations ont eu lieu à la bibliothèque : découverte d'albums, raconte-tapis, ateliers d'origami, soirée pyjama, matinée jeux de société... Des moments pour tous les âges et tous les goûts !

Victor Malzac invité de la Semaine de la Poésie en mars



Dans le cadre de la 38^e Semaine de la Poésie, la Bibliothèque de Sayat aura le plaisir d'accueillir jeudi 19 mars à 20h30 le poète Victor Malzac pour une rencontre lecture autour de *Lessive*, récit poétique publié au Castor Astral.

Né en 1997, venu du Languedoc, Victor Malzac improvise, lit debout et parle d'une voix grave, ronge ses ongles, marche vite. Il a co-dirigé plusieurs revues de poésie (*Point de chute*, *L'écharde*). Il vit entre Montpellier et Paris, où il rédige une thèse sur l'œuvre d'Eugène Savitzkaya. Chez Cheyne éditeur, il a publié *Dans l'herbe* (2021, prix de la Vocation) et *Vacance* (2022). Son premier roman *Créatine* est paru chez Gallimard en janvier 2024.

Pour cette rentrée littéraire 2026, Victor Malzac ne sort pas un mais deux livres : *Le Monstre mur* et *Lessive*. Deux monologues qui partagent une même puissance oratoire !

ACTUALITÉS

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026



Le recensement 2026 s'est déroulé du 15 janvier au 14 février dernier. C'est un enjeu crucial pour une Commune, car au-delà de savoir combien nous comptons d'habitants, c'est ce qui permet à la collectivité de définir les besoins de sa population : connaître la pyramide des âges afin d'accompagner le vieillissement, la perte d'autonomie, d'être aux côtés des plus fragiles ; suivre les évolutions démographiques et notamment les futurs effectifs scolaires pour anticiper les équipements dans les classes ou les services périscolaires. C'est affiner les besoins en termes de déplacements, afin d'améliorer l'offre en transports en commun. Ou encore, avoir une photographie des modes de chauffage du territoire, afin d'influer sur les politiques publiques en faveur des économies d'énergie. L'équipe municipale tient à remercier les cinq agents recenseurs qui ont sillonné les rues, avec beaucoup de sérieux, sous la coordination d'Anne-Marie Charles, ainsi

que la population communale pour cet exercice important. En effet, le recensement sert aussi à déterminer le nombre de sièges pour notre Commune au sein de Riom Limagne et Volcans, ou encore le niveau des dotations de l'Etat que nous percevrons.

ENCORE TROP DE BOÎTES AUX LETTRES ANONYMES

Ce dernier recensement a mis en lumière une nouvelle fois un phénomène problématique : l'absence de noms et de numéros sur bon nombre de boîtes aux lettres ou entrées de propriétés. A une époque où les pompiers ne sont plus issus de la Commune mais de villes voisines, où les facteurs changent tous les six mois, où les livraisons à domicile n'ont jamais été aussi nombreuses, bien indiquer son adresse est non seulement nécessaire, mais fortement recommandé ! Les quelques minutes de plus ou de moins que mettraient les secours à trouver votre domicile peuvent tout changer ! Aussi, nous invitons tous les habitants pour lesquels les noms sont absents ou effacés des boîtes aux lettres, pour lesquels le numéro n'est pas clairement affiché, à effectuer ces affichages !

OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LA VALLÉE DU BÉDAT »

Depuis le 23 janvier 2026, la Résidence Autonomie accueille ses premiers habitants à Cébazat : un moment important pour le SISPA Vivre Ensemble, qui voit aboutir un projet très attendu et pensé pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population.

Baptisée « La Vallée du Bédât », la Résidence Autonomie s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, autonomes et souhaitant vivre dans un logement adapté, sécurisé et convivial. Des services leurs sont proposés, tout en leur permettant de garder leur indépendance. C'est un habitat innovant pour bien vieillir.

81 logements avec cuisine équipée sont proposés en location, allant du T1 au T3, tous prolongés par une terrasse. La Résidence est avant tout un lieu de vie : espaces communs chaleureux avec restaurant, salle de sport, espace multimédia, animations quotidiennes, moments d'échanges



et de convivialité... C'est une proposition qui s'adapte aux besoins, entre le domicile traditionnel et l'entrée en EHPAD.

Renseignements :

04 73 14 36 20 – accueilresidence@sispa63.fr



RAPPELS CONCERNANT LE MODE DE SCRUTIN

Depuis 2014, le mode de scrutin des élections municipales a changé pour Sayat, et avant le vote de mars prochain, il nous paraissait utile d'effectuer certains rappels.

- La Commune ayant franchi la barre des 2 500 habitants, **le nombre de Conseillers municipaux passe de 19 à 23.**
- **Liste complète de 23 candidat(e)s avec alternance femme/homme.**
- **Panachage interdit** : impossible de rayer des noms ou de changer l'ordre de présentation (tout bulletin rayé ou annoté sera considéré comme nul).
- Le scrutin comporte **une dose de proportionnelle** :
 - la liste obtenant la **majorité absolue** des suffrages exprimés obtient **la moitié des sièges** du Conseil municipal (prime majoritaire),
 - les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle à la plus forte moyenne** entre les autres listes (si elles ont obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés).
- **Un seul tour le 15 mars 2026** : à l'heure où nous imprimons ces pages, deux listes de candidat(e)s se présentent sur la Commune de Sayat. Dans le cas où seulement deux listes se présentent, les règles du scrutin font qu'il ne sera pas nécessaire d'organiser un second tour le 22 mars. Le nouveau Conseil municipal sera connu dès le soir du premier tour.
- **Pour voter, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire** : pensez à bien vous munir de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité lorsque vous vous présenterez au bureau de vote.

Le guide des associations 2025-2026 est disponible !

Vous souhaitez vous inscrire à des activités ? Ou participer à la vie associative ?

Retrouvez dans le guide des associations toutes les informations pratiques : activités, horaires, tarifs, contacts, etc.

Le guide est disponible à la Mairie, à la Bibliothèque, ou en téléchargement :

www.sayat.fr



Infos Pratiques
Mairie de Sayat
Rue des Mailleries
63530 SAYAT

04 73 62 81 23 - mairie@sayat.fr

Ville de Sayat

Sayat

www.sayat.fr